

Documents nécessaires à la création du n° Pacage d'une SOCIETE

SOCIETE	A DEMANDER A
Imprimé « Identification, statuts et coordonnées de l'exploitation » au paragraphe : « Pour une société » remplir recto/verso	DDTM ou sur le site www.telepac.agriculture.gouv.fr
Copie de la carte nationale d'identité de chaque nouvel associé	
N° SIRET (Certificat d'inscription au répertoire des entreprises et des établissements)	Chambre d'Agriculture 03 22 33 69 16
Extrait K.Bis de moins de 3 mois	Greffe du Tribunal de Commerce
Attestations d'affiliation à la MSA (société et associés exploitants nouveaux)	Mutualité Sociale Agricole 03 22 80 60 02
Copie des statuts précisant la qualité et la fonction de chaque associé (exploitant, non exploitant, gérant)	
Pour les SCEA : la copie du procès verbal d'assemblée générale précisant la qualité et la fonction de chaque associé	
S'il y a changement de forme juridique, copie du procès verbal d'assemblée générale extraordinaire	
Relevé d'Identité Bancaire (IBAN)	
Penser si nécessaire :	
Clause (s) de transfert de DPB* à déposer pour le 15/05 de la campagne	DDTM – Cellule DPB 03 60 03 46 82

*En cas de transfert de **Droits à Paiement de Base**, les clauses et la liste des pièces justificatives seront disponibles sur <http://www.somme.gouv.fr/> ou dans notre service.

A faire parvenir au :

CAD – DDTM – SEA
Cellule Usager
1 boulevard du Port
BP 92612
80026 AMIENS cedex 1

Contact : Christine ROISIN au 03 60 03 45 95
ou ddtm-sdea-usager@somme.gouv.fr